



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## Point 6 de l'ordre du jour provisoire

### COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Huitième session ordinaire

Rome, 19-23 avril 1999

### RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

## Table des matières

	Paragraphes
1. Introduction	1 - 2
2. Le <i>Plan d'action mondial</i> en tant que cadre et catalyseur pour l'action concrète	3 - 11
3. Mise en œuvre des vingt activités prioritaires du <i>Plan d'action mondial</i>	12 - 41
Conservation et mise en valeur <i>in situ</i> (Activités 1-4)	16 - 20
Conservation <i>ex situ</i> (Activités 5-8)	21 - 25
Utilisation des ressources phytogénétiques (Activités 9-14)	26 - 31
Renforcement des institutions et des capacités (Activités 15-20)	32 - 41
4. Questions représentatives	42 - 45
5. Orientations demandées à la Commission	46 - 47



---

## RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL* POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

---

### 1. INTRODUCTION

1. Le *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* a été adopté à la Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques (Leipzig, Allemagne, juin 1996) qui est convenue que:

"les processus de suivi exigent une action à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale et devraient impliquer toutes les parties qui ont été associées à la préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques, à savoir: les gouvernements nationaux, les autorités locales et régionales, les organisations régionales et internationales, tant intergouvernementales que non gouvernementales, la communauté scientifique, le secteur privé, les communautés locales et les agriculteurs, ainsi que d'autres producteurs agricoles et leurs associations";

et que:

"les progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et des processus de suivi qui y sont associés seront supervisés et guidés par les gouvernements et les autres membres de la FAO, par l'intermédiaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture".

2. A sa septième session, la Commission "a noté que la plupart des pays prenaient maintenant des mesures pour donner suite au *Plan d'action mondial*, en fonction de leurs capacités" et elle a demandé au Secrétariat de préparer pour la présente session un rapport de synthèse sur la mise en œuvre du *Plan*. Le présent rapport de synthèse, qui n'est pas exhaustif, répond à cette demande, et a pour objet d'aider la Commission à guider et suivre la mise en œuvre du *Plan*. Il en examine le rôle en tant que cadre et catalyseur pour l'action concrète, il fait le point de la mise en route de ses vingt activités prioritaires; il dégage des conclusions générales et examine des questions représentatives; enfin, il demande à la Commission des orientations sur diverses questions.

### 2. LE *PLAN D'ACTION MONDIAL* EN TANT QUE CADRE ET CATALYSEUR POUR L'ACTION CONCRÈTE

3. Lors de la Conférence de Leipzig, 150 pays se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le *Plan d'action mondial* en fonction de leurs capacités nationales<sup>1</sup>. Le *Plan* a ensuite été approuvé, accueilli avec satisfaction ou appuyé par le Conseil et la Conférence de la FAO<sup>2</sup>, la Conférence des Parties (CoP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB)<sup>3</sup> et le Sommet mondial de l'alimentation<sup>4</sup>. Le Sommet mondial de l'alimentation et la CoP/CDB ont tous deux instamment prié les pays de mettre le *Plan* en œuvre, compte tenu de leurs capacités nationales. De nombreuses organisations non gouvernementales, notamment des organisations du secteur privé, ont également appuyé le *Plan*. Il peut donc être considéré comme le principal cadre normatif pour les activités concernant la conservation et l'utilisation

---

<sup>1</sup> Déclaration de Leipzig, 23 juin 1996.

<sup>2</sup> Résolution 1/111 du Conseil, octobre 1996; Résolution 1/97 de la Conférence, novembre 1997.

<sup>3</sup> Décision CDB III/11, novembre 1996.

<sup>4</sup> Objectif 3.2 du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, Rome, novembre 1996.

durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à l'échelle nationale et internationale, et comme une stratégie de nature à guider la coopération internationale sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les années à venir<sup>5</sup>.

4. Le *Plan d'action mondial* est important en tant que cadre et catalyseur pour l'action concrète. Ainsi qu'il est dit dans la *Déclaration de Leipzig*:

"ce Plan constitue un cadre cohérent pour les activités de conservation *in situ* et *ex situ*, pour l'utilisation durable des ressources phylogénétiques et pour le renforcement des institutions et des capacités. Il contribuera à créer des synergies entre les activités en cours et à une utilisation plus efficace des ressources disponibles"<sup>6</sup>.

5. De nombreuses organisations ont adopté le *Plan* comme base de leurs activités de planification et de fixation de priorités et elles ont aligné leur travail sur ces priorités et activités. Par exemple, dans son dernier rapport à la Commission, le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) a reconnu "le rôle important et utile que le *Plan d'action mondial* va jouer, dès à présent et dans l'avenir, dans l'orientation et la conduite du SGRP et des travaux des différents Centres" et il a indiqué qu'il "accepte volontiers le fait que la mise en œuvre du *Plan* nécessitera des changements, des adaptations et des améliorations des programmes existants"<sup>7</sup>. Plusieurs pays ont élaboré leurs stratégies ou leurs plans à moyen terme à la lumière du *Plan*.

6. Plusieurs réseaux régionaux et sous-régionaux pour les ressources phylogénétiques et réseaux pour les plantes cultivées recourent au *Plan* comme cadre principal de leurs activités.

7. Le *Plan* et son processus préparatoire au niveau des pays ont aussi catalysé la mise en place d'un certain nombre de programmes nationaux et réseaux régionaux, et mieux fait prendre conscience de l'importance de la contribution apportée par les agriculteurs et les communautés d'agriculteurs à la gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ce qui a conduit à faire prendre à l'échelle des exploitations un certain nombre d'initiatives pour la conservation et l'amélioration.

8. Les activités courantes pour la mise en œuvre du *Plan* sont financées par diverses sources: nationales, bilatérales et multilatérales: la question est examinée dans le document CGRFA-8/99/4. Lors de la septième session de la Commission, "un certain nombre de pays donateurs ont annoncé qu'ils prenaient des mesures par des voies bilatérales et autres, pour soutenir la mise en œuvre, à l'échelon international et régional, de certaines des activités prioritaires inscrites dans le *Plan d'action mondial*".<sup>8</sup> La *Déclaration de Leipzig* prévoyait que le *Plan* contribuera à une utilisation plus efficace des ressources disponibles<sup>9</sup>. Selon le *Plan* lui-même: "Bien qu'il existe de multiples sources de financement de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, il y a encore des lacunes, des chevauchements, des manques d'efficacité et des doubles emplois dans les activités financées"<sup>10</sup>. La réévaluation des programmes à la lumière du *Plan* aide à rationaliser l'utilisation globale des ressources et la Commission elle-même, de par son rôle de guide, facilite ce processus.

9. A sa septième session, la Commission a noté que la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CoP/CDB), dans sa Décision III/11, avait demandé que le

---

<sup>5</sup> *Plan*, par. 8.

<sup>6</sup> Par. 10.

<sup>7</sup> CGRFA-7/97/7.2 par. 6, 56, 57.

<sup>8</sup> CGRFA-7/97/REP, par. 16.

<sup>9</sup> Déclaration de Leipzig, par. 10.

<sup>10</sup> *Plan*, par. 7 g).

Fonds pour l'environnement mondial (GEF), en tant que mécanisme intérimaire de financement, accorde la priorité aux efforts de soutien à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité agricole, conformément à sa Décision III/5, dans laquelle elle avait fait siennes les priorités et recommandations sur les grandes orientations du *Plan d'action mondial*<sup>11</sup>. Le GEF a maintenant fait paraître un cadre pour le financement des activités intéressant la biodiversité agricole qui s'inspire dans une certaine mesure des activités prioritaires du *Plan*. Dans ses lignes d'orientation pour la mise en œuvre effective d'activités à l'appui de la stratégie et des plans d'action nationaux pour la biodiversité, le Fonds pour l'environnement mondial mentionne spécifiquement le *Plan*.

10. Le *Plan* facilite aussi un examen intégré des ressources phylogénétiques dans l'optique de l'alimentation et de l'agriculture, à la fois dans le cadre plus large du secteur agricole et dans le contexte de la diversité biologique en général. A sa septième session, la Commission a noté que diverses activités nationales en vue de planifier la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* pourraient contribuer de manière importante à l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux pour la biodiversité, conformément à la Convention sur la diversité biologique (CDB)<sup>12</sup>.

11. Pour faire plus largement connaître les résultats de la Conférence de Leipzig et rendre largement accessibles ses nombreux résultats, la FAO a mis le *Plan* lui-même, les 158 rapports par pays et 15 rapports régionaux, ainsi que le *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques utiles à l'alimentation et à l'agriculture dans le monde*, sur Internet<sup>13</sup>, et a rendu les mêmes informations accessibles sur CD-ROM. Ainsi que l'a demandé la Commission, le document détaillé intitulé *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde* a été publié en anglais, et on recherche actuellement des fonds pour le publier dans toutes les langues officielles de l'Organisation.

### 3. MISE EN ŒUVRE DES VINGT ACTIVITÉS PRIORITAIRES DU *PLAN D'ACTION MONDIAL*

12. La présente section se fonde en grande partie sur une analyse préliminaire des rapports sur la mise en œuvre du *Plan* dans les divers pays communiqués par les centres de convergence dans les pays en 1998, en vue de préparer une série de réunions régionales visant à promouvoir la mise en œuvre du *Plan*. La liste des réunions est donnée ci-dessous. Les informations ont été fournies en réponse à un questionnaire simple couvrant chacune des vingt activités prioritaires du *Plan*, l'Activité 15: *mettre en place des programmes nationaux efficaces* étant traitée plus en détail<sup>14</sup>. Il est rendu compte ici des travaux actuels, étant donné que ces rapports sont encore en cours d'analyse. Le présent rapport s'inspire aussi de et complète le rapport de la FAO sur ses politiques, programmes et activités<sup>15</sup>, des rapports analogues provenant d'autres organisations<sup>16</sup>, ainsi que les rapports des réunions régionales elles-mêmes<sup>17</sup>.

<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>	Février Cotonou (Bénin)	réunion coparrainée par la Conférence des responsables de recherche agronomique africains et français (CORAF)
<b>Afrique de l'Est et Afrique australe</b>	Mai Gaborone (Botswana)	coparrainée par l'Association for Strengthening Agricultural Research in

<sup>11</sup> CGRFA-7/97/REP, par. 17.

<sup>12</sup> CGRFA-7/97/REP, par.18.

<sup>13</sup> Site: <http://web.icppgr.fao.org>.

<sup>14</sup> Voir document CGRFA-8/99/5, partie 3.

<sup>15</sup> CGRFA-8/99/10.1 et 10.2.

<sup>16</sup> CGRFA-8/99/11.1 et 11.3.

<sup>17</sup> Les rapports de ces réunions seront mis à la disposition de la Commission pour information.

		Eastern and Central Africa (ASARECA) et le Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe (SACCAR)
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre et Afrique du Nord</b>	Juin Alep (Syrie)	avec la participation de l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA)
<b>Europe</b>	Juin/juillet Braunschweig (Allemagne)	organisée par l'IPGRI dans le cadre du Programme coopératif européen pour les réseaux sur les ressources génétiques des cultures (ECP/GR)
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	Septembre Cali (Colombie)	coparrainée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
<b>Asie-Pacifique</b>	Décembre Los Baños (Philippines)	coparrainée par l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI)

13. Les réunions régionales ont été organisées en collaboration par la FAO, l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) pour le compte du Programme global du GCRAI sur les ressources génétiques (SGRP), et les institutions et pays hôtes, et coparrainées par des organisations régionales appropriées s'occupant de recherches agronomiques. Elles visaient à promouvoir et faciliter la mise en œuvre du *Plan* par les pays et par les principales parties intéressées. Lors des réunions, des rapports par pays et par région sur la mise en œuvre du *Plan* ont été examinés, des études de cas ont été présentées et des données d'expérience échangées; des réseaux et mécanismes de coopération régionaux ont été créés ou renforcés; enfin, des projets et des activités prioritaires ont été identifiés.

14. Avec les mises en garde formulées au paragraphe 12, le *Tableau 1* donne un tableau synoptique de l'exécution de chaque activité prioritaire. On s'est efforcé, pour chaque activité, d'estimer les progrès accomplis pour satisfaire aux besoins identifiés dans le *Plan*, l'incidence du *Plan*, les résultats obtenus depuis 1995 (date de préparation des rapports par pays pour la Conférence de Leipzig), et les exigences et lacunes substantielles restantes.

15. Les pays et les institutions rendent compte de nombreuses activités en rapport avec la mise en œuvre du *Plan*. Si certaines constituent la poursuite d'activités antérieures (en particulier au titre des *Activités 1, 4, 5, 7 et 9 du Plan*) d'autres ont été mises en route ou encore adaptées conformément au *Plan*. En particulier, des progrès substantiels ont été accomplis dans le renforcement des programmes nationaux (*Activité 15*) et des réseaux régionaux (*Activité 16*), et un grand nombre d'initiatives ont été lancées pour promouvoir la conservation et la mise en valeur à la ferme (*Activité 2*), quoi qu'il s'agisse généralement de projets isolés. Des travaux importants sont en cours pour ce qui est de la sécurité des semences (*Activité 13*), mais les besoins à satisfaire sont aussi considérables. Peu de progrès ont été accomplis en ce qui concerne la conservation *in situ* (*Activité 4*), la conservation *ex situ* d'espèces "non orthodoxes" (récalcitrantes) et d'espèces mineures (*Activité 8*), la régénérescence (*Activité 6*), l'amélioration générique et l'élargissement de la base génétique (*Activité 10*), et les systèmes d'alerte rapide (*Activité 18*). Les paragraphes qui suivent commentent le *Tableau 1*.

#### **Conservation et mise en valeur *in situ* (Activités 1-4)**

16. De nombreux pays, spécialement les grands pays d'Asie et d'Amérique latine, font état d'activités entreprises au titre de l'*Activité 1: Recenser et inventorier les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. La Chine, par exemple, entreprend actuellement un inventaire sur une grande échelle dans la zone des "Three Gorges". Des prospections des plantes localement cultivées sont en cours dans le cadre du projet intitulé Southern African Biodiversity Network (Réseau sud-africain pour la biodiversité (SABONET)). Etant donné que la conduite de prospections et les inventaires constituent la base de beaucoup

d'autres activités, une grande intensification des travaux s'impose probablement dans toutes les régions.

17. Avant 1995, quelques programmes nationaux – notamment en Ethiopie, au Népal, au Pérou et au Viet Nam – avaient été entrepris à l'appui de la gestion *in situ*, en faisant appel aux agriculteurs et à leurs communautés. De nombreuses initiatives nouvelles ont été lancées au titre de l'Activité 2: *Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Par exemple, la Zambie a conduit une enquête auprès des agriculteurs en vue d'intégrer la conservation à la ferme dans la stratégie nationale de conservation. Le Burkina Faso, la Hongrie, le Maroc, le Mali, le Mexique, la Turquie, le Zimbabwe et d'autres mettent actuellement au point des programmes de conservation à la ferme, avec le soutien de la FAO, du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) ou de l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI). Le SGRP du CGRAI appuie maintenant de nombreuses activités de sélection végétale entreprises en participation, dans le cadre de son programme global pour la recherche en participation et l'analyse par sexe. En Asie du Sud-Est, des ONG telles que le SEARICE (the South East Asia Regional Institute for Community Education) se servent actuellement des "Farmers Field Schools" mis en place à l'initiative de la FAO pour promouvoir le Fonds international pour la protection intégrée (PI) en vue de renforcer la gestion des ressources phylogénétiques à l'échelle des communautés. De manière générale, les ONG jouent un rôle crucial en appuyant les activités entreprises à l'échelle des agriculteurs et des communautés locales, par exemple par l'intermédiaire du Programme de développement et de conservation de la biodiversité à l'échelle communautaire.

18. Dans une grande partie des cas, les nouveaux projets et programmes sont de petite envergure ou consistent essentiellement en activités de recherche, et il y a lieu d'envisager les questions d'ampleur et de durabilité. Il faut mieux faire prendre conscience à l'échelle nationale du rôle joué par les agriculteurs et leurs communautés et il faut des institutions renforcées à l'échelle communautaire si l'on veut que le potentiel de gestion à la ferme envisagé dans le *Plan* soit pleinement réalisé.

19. Les nombreuses catastrophes liées au climat et catastrophes naturelles, ainsi que les situations de conflit dans de nombreux pays, ont conféré plus d'importance à l'Activité 3: *Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles*, mais peu de pays rendent compte d'activités appropriées. Les Centres du GCRAI ont fourni des variétés adaptées de plantes cultivées au Rwanda, à la Somalie et – après l'ouragan Mitch en 1998 – à l'Amérique centrale. Conformément au mandat qui lui a été donné dans le *Plan*, la FAO a tenu en 1997 à Florence (Italie) une réunion sur la sécurité des semences et elle a organisé en 1998 un atelier international en vue de formuler des accords appropriés et de développer la capacité institutionnelle qui permettra de fournir aux agriculteurs des matériels de plantation appropriés pour les aider à restaurer leurs systèmes agricoles après des catastrophes. Les deux réunions ont recommandé que la FAO élabore des lignes d'orientation et fournisse une aide stratégique appropriée pour assurer la sécurité des semences et conduire des opérations de secours. Le rapport sera disponible pour la présente session<sup>18</sup>.

20. Les progrès sont limités pour ce qui concerne l'Activité 4: *Promouvoir la conservation in situ des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire*. La Turquie crée actuellement des "zones de gestion de la diversité génétique" en vue de conserver les espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées dans des forêts ou zones protégées. La conservation des plantes sauvages, considérée dans l'optique de l'alimentation et de l'agriculture, intéresse un large éventail d'organisations qui s'occupent à la fois

---

<sup>18</sup> International Workshop on Developing Institutional Agreements and Capacity to Assist Farmers in Disaster Situations to Restore Agricultural Systems and Seed Security Activities (Atelier international sur le développement d'accords institutionnels et de la capacité appropriés pour aider les agriculteurs à restaurer les systèmes agricoles et assurer la sécurité des semences dans des situations de catastrophes), Rome, 3-5 novembre 1998.

de la conservation de la nature et du développement agricole. Pour promouvoir la synergie entre elles, la FAO, l'UNESCO, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et l'IPGRI ont appuyé une initiative du programme DIVERSITAS ayant pour objet d'identifier les lacunes et les possibilités d'action en collaboration. Une première consultation a été tenue en février 1998, une seconde est prévue pour mai 1999.

#### Conservation *ex situ* (Activités 5-8)

21. De nombreuses activités de conservation *ex situ* existaient avant l'adoption du *Plan d'action mondial* et se sont poursuivies, influencées à un degré plus ou moins important par les recommandations du *Plan*.

22. Pour ce qui est de l'Activité 5: *Entretien des collections ex situ existantes*, l'Inde a inauguré en 1997 une nouvelle banque de gènes avec plus de 300 000 entrées et la possibilité d'en accepter un million, ce qui accroît considérablement la capacité globale. Le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) a également ouvert une nouvelle banque de gènes. La majorité des efforts entrepris, spécialement au niveau international ont visé avant tout à assurer la durabilité des collections existantes. En association avec la FAO, le Programme du GCRAI pour les ressources génétiques à l'échelle du système a fait entreprendre sur commande un examen extérieur des opérations des banques de gènes des Centres internationaux de recherche agricole (CIRA) qui ont des collections en dépôt au sein du Réseau international de collections *ex situ* placé sous les auspices de la FAO<sup>19</sup>. Tout en étant généralement positif, cet examen identifiait divers problèmes et difficultés que les Centres s'efforcent actuellement de résoudre, individuellement et grâce à l'élaboration d'une stratégie à l'échelle du système. Les collections *ex situ* du Réseau de matériel génétique de la noix de coco (COGENT) ont été insérées dans le Réseau international<sup>20</sup> et on examine actuellement la possibilité d'y insérer les collections de la Communauté du Pacifique Sud. On a également envisagé au sein du Programme coopératif européen pour les réseaux sur les ressources génétiques des cultures (ECP/GR) le partage des coûts et la mise en commun des efforts en ce qui concerne la conservation *ex situ*.

23. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Activité 6: *Régénérer les entrées ex situ menacées* ont été limités, alors même que le *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques utiles à l'alimentation et l'agriculture dans le monde* identifiait le retard important dans la régénération des collections comme un des principaux facteurs qui en menacent la sécurité. L'IPGRI et la FAO ont élaboré un guide pour la prise de décisions, et de nombreux CIRA ont d'importants programmes de régénération; mais, mis à part les efforts entrepris en coopération en Europe et dans les Amériques, peu d'efforts nationaux sont signalés.

24. Les efforts de collecte ont atteint leur point culminant il y a de nombreuses années, et le *Plan* recommande plutôt de *Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Activité 7)*, en s'efforçant surtout, par exemple, de combler les lacunes dans les principales collections de plantes cultivées et d'effectuer des collectes dans des zones sujettes à des catastrophes naturelles, ce dont il est tenu compte pour l'essentiel dans l'approche actuellement adoptée par les CIRA. Certains pays et institutions signalent un ralentissement des activités de collecte, dû à l'incertitude des conditions d'accès aux ressources phylogénétiques en attendant que se concluent les négociations pour la révision de l'Engagement international.

25. Malgré l'importance des besoins, les progrès ont été limités pour ce qui est de l'Activité 8: *Renforcer les activités de conservation ex situ* pour les semences non orthodoxes et les plantes cultivées d'intérêt mineur, notamment de nombreuses cultures tropicales. La nouvelle banque de gènes indienne a des installations de conservation *in vitro*, de cryopréservation et de culture de

<sup>19</sup> Le rapport de l'examen extérieur des opérations des banques de gènes du CGRAI effectué à la demande du CGRAI lui-même était à la disposition de la Commission à sa septième session (en anglais seulement).

<sup>20</sup> Voir document CGRFA-8/99/7.

pollen ainsi que des banques de gènes sur le terrain, et les CIRA appuient les recherches sur diverses méthodes de stockage, mais les progrès ont dans l'ensemble été minimaux. Les jardins botaniques ont un rôle important à jouer.

#### Utilisation des ressources phytogénétiques (*Activités 9-14*)

26. Surtout grâce à la poursuite d'efforts entrepris auparavant, des progrès notables ont été accomplis en matière de caractérisation et d'évaluation au titre de l'*Activité 9: Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques*. Par exemple, la Chine a caractérisé 25 000 de ses entrées, l'Inde 30 000. Les pays recourent de plus en plus à des techniques moléculaires pour ce type de travail (par exemple plusieurs pays d'Amérique du Sud). Quelques pays, notamment en Europe, dans les Amériques et en Asie, constituent actuellement des collections de référence, souvent en collaboration. Toutefois, malgré le large intérêt qu'elles suscitent, peu de collections de référence ont été créées jusqu'à aujourd'hui.

27. Les programmes entrepris en rapport avec l'*Activité 10: Multiplier des activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique* se sont poursuivis, mais les ressources disponibles sont encore insuffisantes et les activités se limitent dans une large mesure à l'introgession de caractères particuliers dans le matériel d'élite des sélectionneurs. La FAO et l'IPGRI ont lancé une initiative pour promouvoir un élargissement de la base génétique des plantes cultivées et aider à identifier des cultures prioritaires, ainsi que le recommande le *Plan*. Un atelier qui a été tenu à titre officieux en 1997 sera suivi par une réunion d'experts en 1999. Entre autres exemples récents d'amélioration génétique, on peut citer le programme d'hybridation interspécifique du riz de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), grâce auquel les premiers hybrides génétiquement stables et complètement fertiles sont maintenant en cours d'adaptation, avec évaluation des rendements, dans 12 pays ouest-africains.

28. De nombreux pays rendent compte d'activités entreprises au titre de l'*Activité 11: Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées*, mais donnent peu de détails. Il est donc difficile d'évaluer les progrès accomplis en fonction des recommandations spécifiques du *Plan*. Beaucoup reste à faire en particulier et il faudrait insister sur l'utilisation de la diversité fonctionnelle dans les systèmes de production. Cette activité est très importante dans le programme de travail sur l'agrobiodiversité de la CDB, en vertu de la Décision III/11.

29. On s'est mieux rendu compte depuis quelques années de l'importance et du potentiel que revêt pour la sécurité alimentaire locale et régionale et la création de revenu l'*Activité 12: Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées*. Plusieurs pays d'Amérique latine rendent compte d'activités pour développer les cultures de fruits indigènes, et les cultures de racines et de tubercules des Andes. La Chine et l'Inde ont commercialisé quelques plantes cultivées d'intérêt mineur. En Afrique, des cultures qui n'ont qu'un intérêt mineur à l'échelle mondiale sont souvent particulièrement importantes pour la sécurité alimentaire. Un certain nombre de réseaux ont été créés, promus par le Centre international pour les cultures sous-utilisées. Toutefois, quoique de nombreux pays rendent compte de quelques activités, il reste beaucoup à faire.

30. Reconnaissant l'importance de la production et des échanges de semences sur une petite échelle, de plus nombreux pays signalent des activités au titre de l'*Activité 13: Soutenir la production et la distribution de semences*. La FAO a réorienté en conséquence son programme en faveur des semences. La demande potentielle d'amélioration des mécanismes officieux auxquels s'en remettent la majorité des agriculteurs pour leurs propres approvisionnements en semences est très importante. Des recherches substantielles ont récemment été effectuées par la FAO et d'autres organisations, notamment l'Overseas Development Institute et le Netherlands Plant Breeding Institute, pour ce qui concerne les politiques en matière de semences. La FAO a pris l'initiative d'une série de réunions régionales sur les questions de politiques et programmes semenciers, y

compris les cadres réglementaires (certification des semences, systèmes de mise en circulation de variétés, etc.) pour aider les pays à renforcer leur capacité de surmonter les difficultés de production agricole liées aux semences. Suite à la première de ces réunions, tenue à Abidjan en 1998 pour l'Afrique subsaharienne, le réseau "Semences Afrique" a été créé et un programme régional pour les semences a été mis au point en collaboration avec la Banque mondiale. Des réunions analogues dans d'autres régions sont prévues en 1999, en vue de définir une approche mondiale de la politique semencière.

31. Peu d'activités ont été signalées au titre de l'*Activité 14: Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"*.

#### **Renforcement des institutions et des capacités (Activités 15-20)**

32. Le *Plan* souligne l'importance de l'*Activité 15: Mettre en place des programmes nationaux efficaces* et, à sa septième session, la Commission est convenue que le développement et le renforcement des programmes nationaux, faisant intervenir toutes les Parties intéressées, étaient cruciaux pour la mise en œuvre du *Plan*. Les réunions régionales tenues en 1998 ont aussi fait ressortir ce point et elles ont offert aux pays l'occasion d'échanger des données d'expérience et d'identifier les meilleures pratiques possibles pour les programmes et la planification à l'échelle nationale.

33. Beaucoup de progrès ont été accomplis dans ce domaine et cela dans de nombreux pays, bien que les systèmes nationaux de recherche agricole aient été affaiblis par la réduction de leur financement. Plusieurs pays ont organisé des ateliers nationaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ce qui a aidé à mieux définir les priorités nationales et encouragé la constitution de comités nationaux. Le nombre de pays qui possèdent des comités nationaux (ou des mécanismes de coordination analogues) a approximativement doublé depuis 1995. Les pays signalent une participation croissante d'un plus large éventail de parties intéressées (agriculteurs, sélectionneurs, ONG, universités et le secteur privé) à de tels comités et aux programmes nationaux en général. Quelques comités nationaux ont participé à la préparation de plans ou stratégies nationaux aux fins de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, habituellement en tant que composants de stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité.

34. De nombreux pays rendent compte de changements apportés depuis 1995 à la législation sur des questions telles que les droits des sélectionneurs et autres droits pertinents de propriété intellectuelle, et la législation applicable aux entrées. De nombreux pays indiquent qu'ils continuent d'avoir besoin d'un renforcement des capacités en matière de politique générale<sup>21</sup>. On a plus particulièrement fait ressortir pendant les réunions régionales de 1998 la nécessité pour les membres de l'Organisation mondiale du commerce d'élaborer une législation conforme à l'Article 27.3b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

35. Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne l'*Activité 16: Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, pour ce qui est des réseaux régionaux et sous-régionaux. Conformément aux recommandations spécifiques du *Plan*, des réseaux sont actuellement créés pour les régions et sous-régions ci-après:<sup>22</sup>

- Le réseau pour l'Asie centrale (CAN/PGR<sup>23</sup> a été créé en octobre 1996);

<sup>21</sup> Le *Plan* notait au paragraphe 237, que "certaines questions de politiques, juridiques et d'institutions se posent toujours plus aux programmes nationaux".

<sup>22</sup> Par. 254.

<sup>23</sup> The Central Asian Plant Genetic Resources Network.

- Le réseau pour l'Afrique de l'Est et les îles de l'océan Indien (EAPGREN<sup>24</sup> a été créé en novembre 1997 et des réunions du comité directeur provisoire ont été tenues en 1998);
- le réseau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GRENEWECA<sup>25</sup> a été créé lors de la réunion régionale de 1998 et une réunion du Comité directeur a été tenue en février 1999);
- le réseau pour les Caraïbes (CAPGERNET<sup>26</sup> a été créé sous les auspices de Proci-Caribe en 1998, et sa mise en place a été facilitée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture – IICA – et d'autres);
- le réseau pour le Pacifique (un atelier a été prévu en mars 1999, en vue de créer un réseau).

EAPGREN et GRENEWECA ont été créés sous les auspices des organisations sous-régionales intéressées de recherche agricole, respectivement ASARECA et CORAF, et APAARI fournit un cadre régional pour les réseaux sous-régionaux de l'Asie et du Pacifique. En Amérique latine et aux Caraïbes, la réunion régionale de 1998 a mis en place un mécanisme régional pour promouvoir la mise en œuvre du *Plan*.

36. Des organisations internationales, en particulier les CIRA (pour les cultures relevant de leur mandat) et la FAO (pour d'autres cultures, y compris des espèces sous-utilisées),<sup>27</sup> soutiennent des réseaux internationaux et régionaux pour les plantes cultivées. Certains concernent spécifiquement des ressources phylogénétiques utiles pour l'alimentation et l'agriculture. D'autres ont un mandat plus large. Depuis l'adoption du *Plan*, on s'est efforcé d'intensifier les activités de ces derniers qui intéressent les ressources phylogénétiques utiles pour l'alimentation et l'agriculture, et de renforcer les liens entre conservation et utilisation. Plusieurs réseaux initialement mis en place à l'initiative de la FAO sur une base régionale ont été élargis à l'échelle mondiale afin de mettre en place un cadre plus détaillé et complet pour les échanges d'informations et la coopération à l'échelle internationale. Quelques pays (notamment la France, les Philippines et la Tunisie) ont aussi créé des réseaux nationaux efficaces pour appuyer et promouvoir des activités nationales.

37. Les réunions régionales de 1998 ont formulé des recommandations en vue de renforcer le fonctionnement des réseaux et la question de la durabilité a été spécifiquement abordée pendant la réunion qui a conduit à créer EAPGREN. Un soutien accru des gouvernements qui devraient assurer la participation de leurs institutions nationales aux réseaux reste manifestement nécessaire.

38. De nombreux pays, souvent appuyés par des réseaux régionaux, continuent à renforcer les systèmes d'information sur les ressources phylogénétiques et, en particulier, à recueillir des informations sur les collections de ressources génétiques, au titre de l'*Activité 17: Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Par exemple, le programme pour les ressources phylogénétiques du Comité du développement de l'Afrique australe (SADC) a mis en place un programme visant à renforcer les systèmes nationaux et sous-régionaux de documentation, et divers groupes de travail du Programme coopératif européen pour les réseaux sur les ressources génétiques des cultures (ECP/GR) constituent actuellement plusieurs "bases de données communes sur les plantes cultivées". Un réseau de correspondants dans les pays, créé en vue de fournir des données pour le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques (WIEWS) facilite aussi actuellement la mise en place de systèmes nationaux d'information, et une formation à l'utilisation du logiciel WIEWS est également dispensée. WIEWS est maintenant accessible sur Internet et on renforce actuellement les liens avec le Réseau d'information sur les ressources

---

<sup>24</sup> The Eastern Africa Plant Genetic Resources Network

<sup>25</sup> The Genetic Resources Network for Western and Central Africa.

<sup>26</sup> The Caribbean Plant Genetic Resources Network.

<sup>27</sup> Voir document CGRFA-8/99/Inf.7.

génétiques à l'échelle du système (SINGER) du GCRAI et d'autres systèmes d'information sur les plantes cultivées. La deuxième phase de SINGER, qui est en cours, sera axée sur l'amélioration des services aux utilisateurs.

39. Beaucoup moins de progrès ont été accomplis au titre de l'*Activité 18: Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*". L'érosion génétique reste une préoccupation majeure mais il a été effectué peu d'évaluations objectives de son ampleur et peu de mécanismes d'alerte rapide ont été établis. L'efficacité, le but et la valeur des systèmes d'information et d'alerte rapide (WIEWS) ont été examinés en 1996 et des ajustements ont été apportés en conséquence<sup>28</sup>. La FAO convoquera en juin 1999 une réunion d'experts chargée d'identifier des méthodologies possibles pour évaluer la diversité génétique et sa perte, mettre au point des indicateurs et proposer des mécanismes de surveillance continue, notamment par l'intermédiaire du Réseau WIEWS de correspondants dans les pays.

40. Ainsi qu'il est reconnu dans l'*Activité 19: Étendre et améliorer l'enseignement et la formation*, la formation reste un besoin pressant malgré les nombreuses activités qui continuent d'être conduites, souvent avec le soutien d'organisations régionales et internationales. Les universités de divers pays ont mis en place des cours de niveau universitaire sur les ressources phylogénétiques.

41. L'importance de l'*Activité 20: Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* est largement reconnue par les responsables des programmes nationaux pour les ressources phylogénétiques, de même que le rôle important que sont susceptibles de jouer les organisations non gouvernementales. De nombreux pays ont tiré parti d'ateliers nationaux pour sensibiliser plus largement le public, par la presse et la télévision.

#### 4. QUESTIONS REPRÉSENTATIVES

42. La Conférence technique internationale est convenue que l'action conduite pour lui donner suite devrait être entreprise à tous les niveaux et devrait faire appel à toutes les parties intéressées. L'examen des activités en cours effectué dans la partie 3 du présent document montre le large éventail d'acteurs actuellement impliqués aux niveaux local, national, régional et international. Il pourrait être nécessaire de continuer à mettre au point des moyens de faciliter la participation des intéressés à chacun de ces niveaux, notamment de mettre en place des mécanismes possibles pour permettre aux intéressés de se rencontrer et de se mettre d'accord sur des activités à entreprendre en collaboration, de formuler des propositions de projets et de programmes, et de faciliter l'identification de sources de financement possibles et l'échange d'informations et de données d'expérience.

43. Des programmes nationaux bien formulés peuvent remplir beaucoup de ces fonctions au niveau national. Les réseaux peuvent jouer un rôle semblable aux niveaux régional et international. La coopération à l'échelle régionale ou sous-régionale pour appuyer la mise en oeuvre du *Plan* est l'une des activités inscrites au programme de travail du Forum mondial pour la recherche agricole, et les recommandations des réunions régionales de 1998 sont actuellement suivies par les instances respectives s'occupant de recherche à l'échelle régionale et sous-régionale.

44. Au niveau international, la Commission a demandé que la FAO joue un rôle dynamique et créateur pour faciliter et suivre la mise en oeuvre du *Plan*, fournir une assistance et des orientations aux pays à leur demande, y compris, le cas échéant, les aider à identifier des sources possibles nouvelles, supplémentaires et novatrices de financement. Les réunions régionales de 1998 ont été d'avis que la FAO et d'autres organisations internationales devraient appuyer la mise

---

<sup>28</sup> Voir document CGRFA-8/99/6.

en oeuvre du *Plan* par les pays, entre autres par les moyens suivants: identification de sources de financement; préparation de lignes d'orientation et formulation de propositions de projets; diffusion d'études de cas sur les meilleures pratiques; enfin, fourniture d'un soutien et renforcement des instances existantes à l'échelle régionale et nationale et à celle des communautés locales. La FAO examine actuellement des moyens possibles de faciliter encore la mise en oeuvre du *Plan* en collaboration avec d'autres organisations internationales et la Commission souhaitera peut-être fournir des éléments d'appréciation<sup>29</sup>.

45. Le *Plan* souligne le rôle important joué par les agriculteurs et les communautés rurales dans la gestion des ressources phytogénétiques aux fins de l'alimentation et de l'agriculture, et il pourrait en conséquence être nécessaire de renforcer les instances ou institutions à l'échelle des communautés. On pourrait ainsi, dans la pratique, contribuer à concrétiser les Droits des agriculteurs, et on agirait de manière conforme à la recommandation de la CoP/CBD selon laquelle les pays devraient être encouragés à créer et financer des instances locales à l'intention des agriculteurs, chercheurs, vulgarisateurs et autres parties intéressées, afin de forger des partenariats authentiques<sup>30</sup>. L'absence actuelle de tels mécanismes pourrait être un obstacle à la pleine mise en oeuvre du *Plan*.

## 5. ORIENTATIONS DEMANDÉES À LA COMMISSION

46. La Conférence technique internationale est convenue que "les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* et des processus de suivi qui y sont associés seront supervisés et guidés par les gouvernements et les autres membres de la FAO, par l'intermédiaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture". Le document CGRFA-8/99/5 est consacré aux activités de suivi.

47. La Commission est invitée à examiner les progrès actuels dans la mise en oeuvre du *Plan*, ainsi que décrits dans le présent document et récapitulés au *Tableau 1*, et les aspects concernant:

- les lacunes, les déséquilibres et la coordination insuffisante des activités entreprises conformément au *Plan*, et la manière dont il serait possible d'y remédier, ainsi que toutes nouvelles initiatives ou activités;
- les aspects qui pourraient nécessiter une analyse plus poussée et approfondie de la part du Secrétariat ou devraient être examinés par son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- les questions ayant des incidences de politique générale qui devraient être portées à l'attention du Conseil et de la Conférence de la FAO et, éventuellement, de la CoP/CBD et de la Commission pour le développement durable.

---

<sup>29</sup> Voir document CGRFA-8/99/5.

<sup>30</sup> Décision III/11, par. 15 i) de la CoP/CBD.

Activité prioritaire du Plan d'action mondial	Progrès accomplis dans la réalisation des besoins	Contribution du Plan à la focalisation des activités	Réalizations depuis 1995	Lacunes et besoins
1 Recenser et inventorier les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Modérés	Modérée	Nombreuses activités individuelles, renforçant souvent des activités préalables au Plan	Besoins élevés: base de nombreuses autres activités
2 Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Modérés	Elevée	Nombreux projets entrepris	Relèvement du niveau, intégration dans des programmes nationaux, assurant la stabilité
3 Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles	Limités	Elevée	Peu de pays font état d'activités; la FAO a convoqué une réunion en vue de formuler des accords et développer la capacité institutionnelle	Préparation aux catastrophes: les besoins augmenteront probablement
4 Promouvoir la conservation in situ des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire	Peu importants	Faible	De nombreux pays rendent compte d'activités, mais limitées dans l'ensemble à une gestion des zones protégées de type conventionnel	Intégration des mesures intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans des plans de conservation; assurance de la participation des populations locales; amélioration de la coordination entre les organisations
5 Entretien des collections ex situ existantes	Modérés	Modérée	Quelques nouvelles banques de gènes; activités par ailleurs axées sur l'entretien des collections existantes; le COGENT s'est joint au Réseau international ex situ	Rationalisation et fixation de priorités
6 Régénérer les entrées ex situ menacées	Peu	Faible	Action des programmes de coopération en Europe et dans les Amériques, ainsi que des CIRA; peu d'autres activités	Besoins élevés reflétant un retard important
7 Soutenir la collecte planifiée et ciblée de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Modérés	Modérée	Quelques activités en cours; les CIRA concentrent de plus en plus leurs efforts	Ciblage et fixation de priorités
8 Renforcer les activités de conservation ex situ (pour les semences non orthodoxes et les cultures mineures)	Peu	Faible	Peu de pays rendent compte d'activités; quelques recherches sur diverses méthodes possibles de stockage	Importants: de nombreuses cultures tropicales importantes entrent dans cette catégorie; liens nécessaires avec des jardins botaniques
9 Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phylogénétiques	Modérés	Modérée	De nombreuses activités individuelles, venant souvent renforcer des activités antérieures au Plan; mise en place de quelques collections de base	Besoins de très grande échelle nécessitant l'établissement de priorités
10 Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique	Peu	Modérée	Amélioration génétique continue grâce à l'introgession; initiative FAO/IPGRI pour l'élargissement de la base génétique	Identification de cultures prioritaires; programmes pour l'élargissement de la base
11 Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées	Limités	Faible	De nombreuses activités sont signalées, mais la situation est difficile à évaluer	Il reste beaucoup à faire, principalement pour ce qui est de l'utilisation de la diversité fonctionnelle dans les systèmes de production
12 Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et espèces sous-exploitées	Modérés	Modérée	Diverses activités nouvelles ont été entreprises; réseaux mis en place	Il reste un important potentiel de développement des cultures sous-utilisées
13 Soutenir la production et la distribution de semences	Modérés	Elevée	Quelques initiatives par pays ont été signalées; le programme de la FAO a été réorienté	Besoins élevés dans le secteur officieux qui offre une majorité de sources de semences aux agriculteurs
14 Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"	Faibles	Peu	Peu d'activités signalées	Modèles et études de cas nécessaires
15 Mettre en place des programmes nationaux efficaces	Substantiels	Elevée	Mise en place d'un plus grand nombre de comités nationaux et de mécanismes de coordination, élargissement de la participation des parties intéressées	Poursuite du renforcement des capacités, particulièrement pour les questions de politique générale

Activité prioritaire du Plan d'action mondial	Progrès accomplis dans la réalisation des besoins	Contribution du Plan à la focalisation des activités	Réalizations depuis 1995	Lacunes et besoins
16 <i>Promouvoir la création de réseaux pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	Substantiels	Élevée	Réseaux (sous-)régionaux mis en place pour toutes les zones; création d'un plus grand nombre de réseaux par culture	La durabilité demande à être considérée de plus près; nécessité d'instaurer une synergie entre les réseaux
17 <i>Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	Modérés	Modérée	Efforts en cours dans de nombreux pays, facilités par des réseaux; WIEWS et SINGER améliorés	Documentation de base encore nécessaire dans de nombreux pays
18 <i>Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	Peu	Faible	Peu de pays rendent compte d'activités; examen des WIEWS	Indicateurs de la diversité génétique et de l'érosion; des mécanismes efficaces d'alerte rapide restent encore nécessaires
19 <i>Étendre et améliorer l'enseignement et la formation</i>	Modérés	Modérée	Nombreuses activités	La formation reste un besoin pressant
20 <i>Sensibiliser le public à la valeur des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	Modérés	Modérée	Reconnaissance accrue de l'importance de la question par des centres de convergence pour les ressources phytogénétiques; rôle des ONG; utilisation d'ateliers régionaux	Il reste toujours nécessaire de mobiliser le soutien du public pour les activités intéressant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture